

ECOLE MATERNELLE D'ALLEREY-SUR-SAÔNE

Compte-rendu du conseil d'école n°1 : Mardi 18 octobre 2016

Début de la séance à 18h

Membres présents : Madame MARCHAND, directrice

Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône

Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mesdames DUPUY et PHILIPPS, représentantes de parents d'élèves

Mme PRATS, présidente de l'Association l'Art et Craie

Membres excusés : Monsieur ENEE, Inspecteur de l'Education Nationale

Madame SCHAEFFER, enseignante

Monsieur RAYMOND, maire de Saint-Gervais-en-Vallière

Monsieur CHATRY, maire de St Martin en Gâtinois

Mme VAULOT-PFISTER, représentante de parents d'élèves.

Mme VERNAY et BERNARD, ATSEMS

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES, L'ART ET CRAIE :

Le bureau de l'Association se compose comme suit: Président: Mme PRATS ; Secrétaire: Mme PERDRIER ; Trésorier: Mr ACHAIN.

L'Art et Craie a prévu d'organiser plusieurs manifestations au profit des écoles d'Allerey-sur-Saône.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'Association, même si ce n'est que ponctuellement à l'occasion d'une manifestation.

L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT

1/ Le conseil d'école

Dans chaque école est institué un Conseil d'école qui se réunit 3 fois par an. Il est composé des membres suivants :

- le directeur d'école, président ;
- le(s) maire(s) ou son (ses) représentant(s) désigné par le Conseil municipal ;
- les enseignants de l'école et les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment du Conseil ;
- un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école
- les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) chargé de visiter l'école ;
- l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription

Le Conseil d'école permet de recueillir les avis de tous en vue d'améliorer la vie quotidienne à l'école (problèmes de sécurité aux abords de l'école, fêtes diverses, travaux de réfection et d'aménagement...).

A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé. Un exemplaire sera affiché à l'école et distribué à chaque famille.

Il sera également consultable sur le site de la mairie d'Allerey-sur-Saône : www.allerey-sur-saone.fr.

2/ Compte rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2016. Nous avons trois candidates. Deux ont été élues comme titulaires: Mme DUPUY et Mme VAULOT-PFISTER. Mme PHILIPPS a été élue comme suppléante. Sur 72 électeurs, 57 ont voté (79%, mais 21 votes nuls ou blancs et seulement 36 votes valides).

3/ Adultes, classes, effectifs pour l'année 2015-16

Effectifs: un total de 37 élèves (venant principalement des communes de Allerey-sur-Saône, Saint-Martin-en-Gâtinois et Saint-Gervais-en-Vallière) répartis sur 2 classes:

- PS-GS: 19 élèves (11 PS, 8 GS) avec Mme Schaeffer, aidée de Mme Bernard, ATSEM. Mme Schaeffer travaille cette année à temps complet.
- MS-GS: 18 élèves (13 MS, 5 GS) avec Mme Marchand, aidée de Mme Vernay, ATSEM. J'assure également la direction de l'école.

4/ Péri-scolaire:

- Les TAP (temps d'activités périscolaires) sont organisés de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans les locaux de l'école maternelle. Les parents ont pu inscrire leur enfant à l'année si leur planning est régulier. Dans le cas contraire, ils doivent inscrire leurs enfants à chaque fin de mois.

- En cas de retard exceptionnel des parents pour récupérer leurs enfants le soir, ceux-ci seront dirigés dans un premier temps vers les activités périscolaires gratuites, puis vers la garderie payante à 16h30.

- Modalités d'inscriptions à la cantine. Pensez-bien à préciser de vive voix à l'adulte à qui vous confiez votre enfant (responsables garderie, bus, ATSEM) si l'enfant mange à la cantine.

- **Je rappelle que la cantine est un service municipal, géré par une association de parents et aucunement par l'école. En cas de souci, il faut s'adresser directement à cette association.**

5/ Point sur l'organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les séances d'APC sont organisées par les enseignantes après la classe, de 15h45 à 16h30, le mardi et le jeudi. Les enfants sont accueillis, par petits groupes, sur une courte période. Les parents des enfants concernés sont prévenus avant le début des périodes par l'intermédiaire du cahier de liaison.

6/ Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur, modifié à l'article 2, est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.

LA SECURITE

Depuis l'année dernière, les écoles ont du renforcer les mesures de sécurité qui étaient mises en place.

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous :

- Merci de ne pas s'attarder devant le portail à l'heure de déposer ou récupérer les enfants.
- Un adulte de l'école est présent à l'entrée pour assurer l'accueil des élèves.
- Un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué.
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est vérifiée.
- Les enfants sont repris, à chaque demi journée, par un responsable légal, ou par une personne désignée par écrit au directeur, sauf s'ils sont pris en charge par un service de restauration scolaire, de transport ou d'accueil périscolaire.

Un protocole (PPMS : Plan particulier de mise en sûreté) a été mis en place par l'inspecteur d'académie et complété dans chaque école. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelles (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...) ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...)

Notre PPMS a été rédigé l'an passé, en concertation avec la municipalité et le référent sécurité de la gendarmerie de Verdun sur le Doubs, qui nous ont aidé à définir au mieux les mesures à mettre en œuvre en cas de risque. Il a été mis à jour au cours de cette première période scolaire et transmis à l'inspection.

Durant l'année scolaire, nous devons réaliser trois exercices de sécurité, dont au moins un qui porte sur un attentat-intrusion. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, mise en sûreté, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés à l'âge des enfants. En maternelle, nous n'évoquons donc pas les termes d'attentat ou d'intrusion, nous passons par des situations de jeu, par le biais de la littérature, pour réaliser les exercices sans que les enfants ne s'inquiètent. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate, en veillant à éviter tout scénario anxiogène.

Le premier exercice a eu lieu lundi 17 octobre Je remercie Mr Diconne d'y avoir assisté en tant qu'observateur extérieur. Il s'est déroulé de façon satisfaisante de part l'attitude et la réaction des enfants (déplacement dans le calme, pas de situations de stress, pas de bruit pendant le trajet ou sur le lieu de regroupement.

Par contre, cet exercice nous a fait nous interroger sur le bien-fondé du choix de notre lieu de regroupement, car nous nous sommes rendus compte que la traversée de la chaussée, ainsi que notre déplacement le long de la chaussée, nous rendaient très visibles et vulnérables. Nous avons évoqué avec Mr Diconne la possibilité de choisir l'église comme lieu de regroupement, nous testerons cette option lors d'un prochain exercice PPMS.

LES PROJETS

1/ Le projet d'école

Dans la circonscription, après plusieurs années d'avenants en raison des profondes modifications qui se faisaient autour de l'école actuellement (horaires et programmes), c'est cette année que nous allons élaborer un nouveau projet d'école.

2/Les projets de classe:

- Nous n'avons pas pu cette année nous inscrire au dispositif Ecole et Cinéma. Cependant nous souhaitons offrir aux enfants , grâce à la Coopérative scolaire, une sortie cinéma qui aura lieu le jeudi 15 décembre ou le vendredi 16 décembre selon les classes, au théâtre Piccolo à Chalon sur saône.

- Nous souhaitons cette année reprendre le projet "bibliothèque" délaissé l'an passé faute de temps, avec les deux classes de l'école. Les élèves se rendront donc régulièrement à la bibliothèque de Verdun sur le Doubs et nous mettrons en place un prêt de livres en début d'année prochaine.

- Enfin, nous renouvelerons le projet "classe ouverte", soirée pendant laquelle nous ouvrons les classes aux élèves et à leurs parents, afin que les enfants puissent présenter leur environnement, le matériel de l'école, les affichages,... à leurs parents. La première soirée de ce type aura lieu le 6 décembre.

3/ Les projets de cycle:

- Décloisonnement: Les élèves de grande section décroisonnent tous les après-midi de 13h45 à 14h15 et sont divisés en demi-groupes dans les deux classes pour les activités de phonologie et de langage oral pendant que les élèves de petite et de moyenne sections font la sieste.

Les élèves de moyenne section et grande section décroisonnent tous les après-midi de 14h30 à 15h15

pendant que les élèves de petite section font la sieste: ils sont divisés en 4 groupes mixant MS et GS, pour des activités de découverte du monde (découverte de la matière, des objets, du vivant et de l'environnement) et d'arts visuels.

– A l'occasion des fêtes de fin d'année: un spectacle (Sim Salabim, par la Compagnie du Clair Obscur) sera offert par la Coopérative scolaire aux enfants de l'école maternelle, le mardi 6 décembre au matin. Un goûter de Noël sera également offert aux enfants par la Coopérative scolaire un matin de la dernière semaine de classe de décembre. A cette occasion, les enfants auront la visite surprise du père Noël qui amènera des jeux pour l'école.

4/ Les projets de financement de la coopérative scolaire:

Seront proposées cette année : - Des photos individuelles et/ou avec les frères et sœurs scolarisés à l'école maternelle.

- des photos de classe qui seront prises en fin d'année scolaire.

- Une vente de roses des sables réalisées par les enfants, en décembre (le bon de commande est passé dans les familles)

- une vente de boissons et de gâteaux réalisés par les parents, lors de la première "classe ouverte" qui aura lieu début décembre.

LE BUDGET: CRÉDITS SCOLAIRES, COMPTE OCCE

Le crédit scolaire alloué par la Mairie d'Allerey-sur-Saône pour l'année 2015 était de 2760€. Il sert à financer les fournitures scolaires des enfants. Au 1er septembre, il nous restait 1371,92 € de cette somme.

L'école est affiliée à l'Office Central de la Coopérative de l'Ecole (OCCE). Un compte bancaire contrôlé par cet office, est alimenté par des dons, des subventions des collectivités locales et des actions d'autofinancement de l'école. Cet argent sert à enrichir le quotidien de la classe (sorties, achats de livres, de jeux pédagogiques, d'ingrédients pour les recettes de cuisine...). C'est Mme Schaeffer qui est responsable de la coopérative scolaire pour notre école. Au 31 août, il nous restait 2452,10 € .

Il a déjà été procédé à un appel à don des parents, cette participation restant facultative et libre. Cet appel à don a permis de récolter la somme de 565 €. Les parents pourront renouveler leur don s'ils le souhaitent au cours de l'année scolaire. Nous avons également reçu une participation de 1233,61 € par l'Association L'art et Craie, ainsi qu'une subvention de 600 € de la mairie de St Gervais en Vallière et une subvention de 1080 € de la mairie d'Allerey sur saône. Merci à tous de cette participation.

Les plus grosses dépenses engagées pour ce début d'année scolaire ont été l'achat de matériel éducatif (1451,39 €), les charges éducatives (anniversaires, abonnements...: 86,31 €), l'affiliation à l'OCCE (94,05 €).

Au 10 novembre, le solde de ce compte était donc de 3623,56 €.

REMERCIEMENTS ET BESOINS

Nous remercions les municipalités

- pour l'installation d'une connection filaire internet dans la nouvelle classe
- pour les divers travaux dans l'école (installation des nouveaux tapis et des meubles de bureau de la nouvelle classe, installation des chevalets dans le hall...)
- pour le prêt du bus et de la salle des fêtes pour nos diverses sorties et spectacles.
- pour les crédits scolaires

Demandes:

– Il y a toujours beaucoup de résonnances dans la nouvelle classe, les enfants ont souvent mal à la tête. --> Une étude d'isolation acoustique est en cours.

– Nous aurions besoin que soient tendus davantage de fils dans la nouvelle classe pour que nous puissions afficher les travaux plus aisément.

– Nous souhaiterions avoir un sapin naturel garni de guirlandes lumineuses dans la cour de l'école à l'occasion des fêtes de Noël comme les années précédentes.

QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES:

- Mme Philipps soulève à nouveau le problème de la traversée devant l'école: les voitures doublent les bus dans le virage, roulent vite sur le passage piéton...

La séance est levée à 20h.

La directrice,

Mme MARCHAND

